

	Processus environnemental de participation citoyenne - Certificat de décision	Cote du document : 618-2734-FORM-APQ
Date de mise à jour : 2015-12-21	Version : 1	Page : 1 sur 1

– CERTIFICAT DE DÉCISION –

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du promoteur : Strøm Spa Québec inc.

Titre du projet : Strøm spa nordique – Québec (Bassin Brown)

Numéro de projet : PEPC-044

2. DÉCISION DE L'APQ

- Projet non-autorisé dans sa forme actuelle**
 Projet autorisé sans condition additionnelle
 Projet autorisé avec modifications ou mesures d'atténuations additionnelles

Précision (si applicable) : voir section 3

3. ENGAGEMENTS ET MESURES D'ATTENUATION ADDITIONNELLES APPLICABLES

- Respecter les engagements pris par Strøm Spa dans l'ÉEÉ amendée suite aux rencontres citoyennes.
- Assurer un suivi régulier et constant des travaux avec l'équipe environnement de l'APQ.
- Respecter le guide de mesures d'atténuation lors de la réalisation des travaux.
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les nuisances sonores (bruit) ou atmosphériques (poussières) lors des travaux. Advenant une plainte, mettre en place des mesures correctives dans les meilleurs délais.
- Contacter l'ingénierie de l'APQ pour assurer la coordination des travaux.
- Aviser l'APQ du début des travaux et tenir une réunion de démarrage officielle.

4. AUTORISATION DE L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE QUÉBEC (AUTORITÉ FÉDÉRALE)

Administration portuaire de Québec (APQ)

2017-04-10

Nom

Date (AAA-MM-JJ)